



# Agent de signalisation spécialité Verticale

Catégorie C

Employeur : RENNES METROPOLE

## Direction :

Direction de la Voirie

**Effectif :** 487

**Leur raison d'être :** Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

## Le sens de ce poste :

L'agent de signalisation réalise la pose et l'entretien de la signalisation routière (panneaux de police, directionnelle, plaques de rue, signalisation temporaire) et de signalétique spécifique (bâtiments par exemple). Il a donc des interventions variées sur une journée et parfois urgentes à gérer qui demandent autonomie et capacité d'adaptation. Il peut également être amené à intégrer l'équipe de signalisation horizontale pour les besoins du service. Dans ce cadre, il doit s'adapter aux spécificités des missions de la signalisation horizontale.

## Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 par semaine

Lieu de travail : 14 rue Jean Marie Huchet

Matériel(s) à disposition : dotation vestimentaire et EPI

Missions de suppléance : suivant besoin des chantiers, affectation possible et ponctuelle à des interventions signalisation horizontale

Télétravail : non

Autres : astreinte voirie et viabilité hivernale voirie

## Service :

Plateforme de Voirie de RENNES

**L'équipe :** La plateforme de voirie a en charge l'exploitation, la maintenance et l'amélioration du domaine public routier. L'équipe régie est composée de plusieurs antennes dont une antenne signalisation forge pilotée par un technicien

**Effectif Service :** 102

## Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Agent technique

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : régime indemnitaire

N° du poste : A définir

Date de mise à jour de la fiche de poste : juillet 2024

Verso >

## **Vos 3 principales missions :**

### **1-Maintenance et entretien de panneaux de signalisation verticale**

- Réalisation de patrouille (programmée)
- Relevé des anomalies (en autonomie au quotidien) et transmission au responsable d'unité
- Contrôle de l'état des panneaux et des mats avant rénovation
- Nettoyage de la signalisation en place
- Pose et dépose de panneaux
- Pose et dépose de mats (hauteur comprise entre 1m et 4m) y compris la réalisation de terrassement manuel et de massif béton

### **2-Gestion du chantier**

- lecture et compréhension des plans d'implantation et de la nomenclature des panneaux
- Préparation de l'intervention (chargement du matériel nécessaire, des panneaux adéquats, vérification du contenu du véhicule en autonomie)
- Préparation et création de panneaux en atelier (montage, impression lettrage)
- Réalisation de pose et dépose en autonomie et en respectant la réglementation spécifique à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière
- Respect des règles de sécurité sur voie publique
- Savoir être réactif pour des interventions urgentes et non programmées
- Transmettre tous les soirs du bilan d'interventions au responsable d'unité (remplira les bons GIMA sur la version Nomade à venir)
- Participation à la gestion du stock en informant le responsable d'unité du matériel disponible

### **3-Spécificité du poste**

- utilisation régulière de matériel électroportatif
- port de charge lourde (panneaux, mats)
- travail en hauteur (nacelle)
- Intervention urgente régulière
- formation des nouveaux arrivants et partage de compétence et/ou connaissance pour assurer la continuité du service public

## **Compétences**

### **Les compétences relationnelles :**

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Partage des connaissances
- Prise d'initiative et communication bienveillante
- Souci du travail bien fait
- Sens du service public, communication adaptée aux usagers

### **Les compétences nécessaires pour la prise de poste :**

- Permis B exigé
- Connaissances techniques dans le domaine de la signalisation routière
- Maîtrise de la langue (orthographe), capacité à déchiffrer une nomenclature technique
- Lecture et analyse de plans, et transposition sur le terrain en autonomie

### **Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :**

- Outils Métiers : machine à lettrer
- AIPR opérateur
- Maîtrise outils informatiques (intranet, GIMA nomade, OUTLOOK, tablette numérique, Qfiel pour astreinte)